



COMMUNE  
D'ECLEPENS

## **COVID-19 – FERMETURE EXCEPTIONNELLE**

Contrairement à ce qui est mentionné en page 3 du bulletin municipal, et suite aux directives édictées par le Conseil d'Etat le 3 novembre 2020

### **les guichets de l'administration communale seront fermés dès le lundi 9 novembre 2020 et jusqu'à nouvel avis**

La bonne marche de l'administration communale reste assurée par le personnel qui va privilégier le télétravail.

Les formalités administratives seront traitées en priorité par mail, par courrier ou par téléphone.

En cas de demande particulière, nous vous invitons à contacter directement le service concerné qui se chargera d'évaluer l'urgence de la situation et de répondre au mieux aux attentes des citoyens :

- **Pour le greffe municipal :**  
[admin@eclepens.ch](mailto:admin@eclepens.ch)
  
- **Pour le contrôle des habitants et le bureau des étrangers :**  
[controle.habitant@eclepens.ch](mailto:controle.habitant@eclepens.ch)
  
- **Pour la bourse communale :**  
[bourse@eclepens.ch](mailto:bourse@eclepens.ch)
  
- Téléphone : 021 866 72 12

Adresse :

Administration communale, Rue du Village 24, Case postale 12, 1312 Eclépens

Nous vous remercions de votre collaboration.